

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

1^{er} mai 2023 - 1 €

N° 29

Occuper le terrain

L'intervention d'Élisabeth Borne, le 26 avril, devait permettre de caler l'action gouvernementale pour cette période des cent jours fixée par Emmanuel Macron afin d'apaiser le pays. Mais comment ne pas se demander comment, malgré le ton très typique de son déroulé de la feuille de route, posé et calme, elle va pouvoir y arriver sans majorité parlementaire ? n'a-t-elle d'ailleurs pas annoncé renoncer au projet sur l'immigration faute d'un accord avec Les Républicains ? Ce dernier point semble d'ailleurs d'autant plus curieux que toutes les enquêtes d'opinion expriment une très forte attente de voir mieux contrôler les arrivées et de renvoyer les délinquants étrangers ; même le secrétaire national réélu du Parti communiste, Fabien Roussel, a dénoncé ceux qui ont « *transformé nos frontières en passoires* », ce qui, il est vrai, a scandalisé plusieurs élus de gauche.

On a l'impression que le Premier ministre veut être présent. Non seulement pour exécuter ce que lui a demandé le président de la République – c'est le côté contrat à durée déterminée de son emploi – et pour préserver son rôle, mais parce que, à défaut d'agir, il ne lui reste plus qu'à s'exposer. Son tempérament porte Élisabeth Borne à se montrer appliquée et persévérante tout en essayant d'arrondir les

angles. Elle choisit donc des sujets rassembleurs, qui ne prêtent pas à la polémique et évitent donc de renouveler l'écueil du dialogue de sourds. Sa situation ne se révèle pas toujours très aisée parce qu'Emmanuel Macron aime bien intervenir directement et qu'il ne tolérerait pas que son chef de gouvernement prenne trop la lumière et, à plus forte raison, gagne une popularité dont il ne dispose plus. Elle le sait et se contente donc d'occuper le terrain.

Il en est de même pour les diverses oppositions à la réforme des retraites telle qu'adoptée par la procédure du 49-3. En dehors

des épisodes finalement peu glorieux conduits par les Insoumis à l'Assemblée nationale, c'est la rue qui est devenue le terrain de jeu avec des millions de manifestants et des grèves. Avant le « 1^{er} mai historique » promis par les syndicats, il y a eu la tentative ratée au Stade de France le samedi 29 avril, sans doute due à un refus du mélange des genres, voire à une crainte de voir la Cgt dominer la partie. Pourraient d'ailleurs apparaître des dissensions dans le front syndical suite à l'acceptation par Laurent Berger, le 30 avril, de renouer le dialogue, mais, a-t-il précisé « *comme une*

organisation syndicale dans une entreprise va discuter avec son patron, même quand son patron, quelque temps avant, lui a fait un sale coup ».

De son côté, malgré tout trop heureux d'occuper lui aussi le terrain, le chef de l'État ne démissionnera pas et ne prendra le risque ni de dissoudre l'Assemblée nationale ni d'organiser un référendum, toutes solutions qui ajouteraient du désordre au désordre et qui ne satisferaient que Jean-Luc Mélenchon. Les divers acteurs vont devoir se partager le terrain.

Jean-Gabriel Delacour



■ **Manifestations du 1^{er} mai :** 782 mille personnes ont manifesté en France selon le ministère de l'Intérieur. 2,3 millions selon la CGT. À Paris la différence est également notable : 94 000 selon le cabinet Occurrence, 112 000 selon la police, 550 000 selon les syndicats. Le ministre de l'intérieur a fait état de 540 arrestations et cité les chiffres de 406 policiers et gendarmes blessés, dont un brûlé au visage et au bras, alors qu'il n'y aurait eu que 61 manifestants blessés, dont 31 à Paris où les affrontements ont été particulièrement violents avec des black blocks incendiaires.

■ **Polynésie française :** Le 30 avril, le parti Tavini, indépendantiste, mené par l'ancien président de la Polynésie française Oscar Temaru, a gagné, avec 44,2 % des voix, le second tour le 30 avril. Il disposera de 38 des 57 sièges de l'Assemblée territoriale.

■ **RN :** Le parti de Marine Le Pen avait organisé au Havre un dîner républicain (« Fête de la Nation ») avec 1500 personnes. Sur le chemin du retour, Marine Le Pen et Jordan Bardella ont déposé une gerbe au pied de la statue de Jeanne d'Arc à Rouen.

■ **Mayotte :** Le tribunal judiciaire de Mamoudzou a suspendu, le 25 avril, l'évacuation d'un bidonville à Koungou. Le préfet a suspendu une partie des opérations, le temps de faire appel. La compagnie maritime SGTM, qui affrète le bateau « Maria Galanta », a annoncé qu'elle renonçait à ses traversées entre Mayotte et Anjouan « jusqu'à nouvel ordre ».

■ **Grande Distribution :** La fédération France-Belgique de la coopérative internationales de magasins indépendants Intersport (présente dans 66 pays et dont le siège mondial est à Berne en Suisse) a été choisie par le tribunal de commerce de Grenoble, le 28 avril, pour reprendre l'enseigne Go Sport, filiale en redressement judiciaire des sociétés de l'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon. Le prix d'achat retenu est de 35 millions d'euros. 72 magasins sur 81, c'est-

Ascension

Week-end prolongé de quatre jours. Fête religieuse. Le 18 mai est un jour férié. Que l'on soit chrétien ou non, ces quatre jours du jeudi au dimanche soir sont fortement appréciés en France. Selon la Bible chrétienne, Jésus mort et ressuscité s'élève dans les cieux quarante jours après Pâques, symbolisant ainsi la vie éternelle.

C'est un jour férié dans neuf pays européens comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Suède, le Luxembourg et la France. C'est aussi un jour férié dans certains pays d'Amérique, d'Asie, d'Indonésie et d'Afrique.

Pour un catholique « *dire que Jésus monte au ciel, c'est dire qu'il a fini de se manifester sur la Terre et qu'il rejoint son Père pour toujours. Désormais c'est son Saint-Esprit qui est présent auprès de ses apôtres.* »

Cette fête se déroule quarante jours après Pâques. Sa célébration est attestée depuis le quatrième siècle. Elle fait partie des cinq fêtes cardinales de l'année liturgique catholique. Si elle tombe toujours un jeudi, la célébration est mobile avec une date calculée en fonction du dimanche de Pâques.

L'ascension est en lien avec deux autres événements. Un triptyque avec Pâques (mort et résurrection du Christ pour sauver les hommes), l'ascension (Jésus quitte la terre et ses disciples sont invités à s'engager à porter la bonne nouvelle au monde) et enfin la Pentecôte (l'esprit saint vient remplir les apôtres de

son souffle et les envoie en mission).

Le jour de l'Ascension est célébré comme un dimanche dans les églises, même si aucun acte liturgique particulier n'est prévu lors de la célébration de la messe.

Philippe Buron Pilâtre

Délinquance le ras-le-bol des agriculteurs et éleveurs

Terminée l'époque où l'on pouvait laisser les portes des fermes ouvertes sans aucune crainte ! Les razzias se multiplient dans nos campagnes et les vols à répétition concernent aussi bien les GPS agricoles, que tous les accessoires de culture, le carburant, les sacs d'engrais, les engins et les véhicules. En 2022, pas moins de 16 000 atteintes aux biens ont été répertoriées en 2022 dans les exploitations. De quoi nourrir un ressentiment légitime chez les agriculteurs, malgré la mobilisation de la gendarmerie nationale pour répondre à cette délinquance causée très majoritairement par de jeunes Français mais aussi par des bandes de pillards venues des pays de l'Est de l'Europe (Lituanie, Moldavie...) spécialisées dans les vols de GPS agricole dont la valeur peut atteindre 15 000 euros.

Ce sont les grandes exploitations qui sont le plus touchées par ces razzias, notamment dans les régions des Hauts-de-France (Picardie) et Grand-Est (Ardenne, Meuse, Vosges...). Mais les gendarmes

doivent également tenter de sécuriser les récoltes, qu'il s'agisse des vignes de Champagne à la fin de l'été, les parcs ostréicoles charentais à l'approche des fêtes de fin d'année, les moutons à l'approche de la fête musulmane de l'Aïd, mais aussi les vaches et les chevaux dans les prés, parfois tués sur place, sans parler du muguet à l'approche du 1^{er} mai... Un réseau de 300 « référents sûretés » mis en place par la gendarmerie nationale sillonne les campagnes pour sensibiliser les exploitants agricoles et auditer la protection de leurs biens. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé, voilà déjà quelques mois, l'implantation de 200 nouvelles brigades de gendarmerie en France. Mais le bon sens doit surtout encourager les agriculteurs à renforcer leur propre vigilance et à accroître la protection numérique de leur matériel. C'est encore le meilleur moyen de se prémunir contre de tels actes ou, en tout cas, de permettre d'identifier leurs auteurs, ce qui est déjà un début.

Jérôme Besnard

Mauvaise note

Dubitative sur l'efficacité comptable de la réforme des retraites, l'agence Fitch a abaissé la note de la France. Est-ce si grave ?

Nous avons oublié que les agences de notation étaient régulièrement citées au début de notre siècle. Et voici qu'elles se rappellent à notre mauvais souvenir. La France avait perdu son triple A – la meilleure note – en janvier 2012 malgré la politique de rigueur menée par le Premier ministre de

l'époque, François Fillon. Depuis plus de dix ans, notre pays était noté AA+ et on ne parlait plus guère des trois grandes agences de notation : Standard & Poors, Moody's et Fitch Rating. Or cette dernière vient d'attribuer à la France un piteux AA- et ses consœurs devraient suivre.

Est-ce grave ? Tout dépend du point de vue. Considérés en tant que tels, les avis des agences n'ont pas grande valeur. Ce sont des sociétés privées, dont le capital est possédé par des groupes financiers : elles sont à la fois juge et partie et elles jugent selon la doctrine dominante, qui pose en principe l'équilibre budgétaire et le faible niveau d'endettement public. On peut donc se passer de leur avis pour juger de la solidité économique et financière d'un pays.

Cette notation est cependant d'une réelle importance pour les pays qui ont choisi de s'endetter sur les marchés financiers plutôt que de s'autofinancer comme cela se faisait après 1945. Une mauvaise note risque d'inciter les prêteurs étrangers à demander des taux d'intérêt plus élevés à l'État qui n'a pas su respecter les normes officielles.

De fait, l'abaissement de la note de la France est une très mauvaise nouvelle pour Emmanuel Macron, Elisabeth Borne et Bruno Le Maire (et donc pour le contribuable). La réforme des retraites qu'ils avaient conçue l'an dernier était destinée à rassurer les marchés financiers sur la capacité française à mener des réformes néolibérales.

Or l'agence Fitch met en doute cette capacité réformatrice : « *l'impasse politique et les mouvements sociaux*



ROMAN HISTORIQUE

Chevauchée en terre angevine

1194. Le chevalier troubadour Guilhem d'Ussel poursuit sa route au gré des belles rencontres et des mésaventures. Le voici engagé au service du comte de Toulouse parmi une bande de mercenaires sans scrupule qui trempent dans le pillage de châteaux. Et ce n'est pas la seule fois qu'il se trouve, bien malgré lui, en fâcheuse posture. Une lueur d'espoir apparaît cependant lorsqu'il croise une ravissante damoiselle à qui il porte secours. Mais la charmante jeune fille cache elle aussi de lourds secrets. Trahisons, coups fourrés et combats d'épée, le héros de la saga de Jean d'Aillon ne ménage pas sa peine, fidèle à son serment : rendre justice ?

« Félonies et malaventures », Jean d'Aillon, Les Presses de la Cité, 496 p., 23 €.

ROMAN

Au nom de tous les miens

Propriétaire terrien dans le sud ségrégationniste des États-Unis, William Howland a fait des sacrifices pour accéder à la fortune et à la reconnaissance de ses pairs. Jusqu'au jour où ce jeune veuf rencontre



Margaret. Lui est Blanc, elle Noire. La loi interdit leur mariage. Malgré cela ils auront trois enfants envoyés en pension dans le Nord. Abigail, une lointaine descendante, raconte leur histoire d'amour fondée sur la résistance au racisme et aux préjugés. Elle retourne habiter le domaine familial avec un but : venger les siens des affronts qu'ils ont subis. Ce roman qui s'écoule de la fin de la guerre civile au milieu du XX^e siècle, a reçu le Prix Pulitzer 1965. Il vient d'être réédité.

« Les Gardiens de la maison », Shirley Ann Grau, Belfond, 432 p., 14 €.

JUSTICE

Affaires non classées

Ce flic est un tenace. Grâce à lui, des assassins sont en prison, vingt ans après les faits. Ancien du 36 Quai des Orfèvres et de la PJ de Dijon, Raphaël Nedilko vit et travaille pour que justice passe, jusqu'à y laisser son couple et sa santé. Si les familles des victimes lui témoignent de la reconnaissance, sa hiérarchie traîne à l'honorer. Son livre retrace ce long combat : tirer tous les fils d'une enquête, repérer les failles d'un dossier, multiplier les pistes, poursuivre un suspect, faire d'un cold



case une affaire jugée. Tout cela dans le mépris de l'institution policière : jamais un mot de félicitation, jamais une promotion.

« L'Obstiné », Raphaël Nedilko (avec Catherine Siguret), éditions Studiofact, 316 p., 19,90 €.

REVUE

Yucatán

Dépaysement garanti. C'est ce que propose AR, le magazine du voyage, avec cette découverte de la péninsule du Yucatán. Le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes bordent ce lieu paradisiaque. Le paysage est grevé de cénotes à l'eau turquoise dans lesquelles tombent de somptueuses lianes. Sans oublier les pyramides, vestiges de l'architecture maya. Autres sujets traités : un entretien avec l'océanographe François Sarano, la Patagonie, balade gourmande dans les Hauts-de-France, une fleur géante et qui pue en Malaisie, la Sardaigne, sur les pas de Stevenson...

« Le Yucatán, c'est mortel », AR, printemps 2023, 7,50 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

à-dire 1 631 emplois, seront maintenus sur les quelque 2 200 que comptait encore cette entreprise. À l'origine d'Intersport, n° 2 derrière Décathlon sur son marché de l'équipement du sportif, se trouvaient les magasins La Hutte, issus d'un groupement d'achat des scouts de France. L'entreprise fêtera son centenaire en 2024. Elle est également propriétaire, depuis 2013, de la Manufacture Française du Cycle à Machecoul (Loire-Atlantique) co-exploitant de la marque Gitane dont l'origine remonte à 1923.

■ **Foot** : Le Toulouse Football Club (TFC) a remporté la coupe de France, en battant le FC Nantes, 5 à 1, le 29 avril au Stade de France, devant 78 000 spectateurs dont le président de la République, qui était resté discret pour ne pas exciter les opposants à sa réforme des retraites – qui ne sont finalement presque pas manifestés à l'intérieur du stade, trop pris sans doute par l'intérêt sportif du match.

■ **EDF** : L'énergéticien, en passe d'être complètement renationalisé en juillet prochain, a annoncé un premier trimestre comptable avec un chiffre d'affaires de 47,8 milliards d'euros, en hausse de 34,6 %. La principale explication de cette hausse tient à l'augmentation des tarifs en France et en Grande-Bretagne. En France 200 000 clients sont revenus vers l'opérateur historique pour bénéficier de tarifs protégés. Cependant EDF n'a pas communiqué sur sa rentabilité dont on sait qu'elle a justement été atteinte par cette obligation de bouclier tarifaire et également par une baisse de production d'énergie nucléaire tant pour des raisons de maintenance (corrosion sur les soudures) que pour des raisons de grève. Pour 2003, le groupe espère une production globale en France de 300 à 330 TWh, ce qui dépendra, entre autres, des conditions climatiques : sécheresse, températures, vents...

■ **Disparition** : L'ancien ministre François Léotard est mort le 25 avril à 81 ans.

(parfois violents) représentent un risque pour le programme de réformes d'Emmanuel Macron... » et l'utilisation de l'article 49.3 qui a relancé le mouvement de grève « renforcera probablement les forces radicales et anti-establishment ».

Le gouvernement français obtient donc le contraire de ce qu'il souhaitait : Fitch estime que la réforme des retraites aura des effets mineurs et que le mouvement de révolte qu'elle engendre provoque une dégradation majeure de la situation dans notre pays.

Claudine Uzerche

Ces établissements existent !

Notre cher ministre de l'Éducation nationale semble davantage préoccupé par le développement de la « diversité » que par la lutte contre le communautarisme. Il a même demandé à l'enseignement catholique – qui représente 97 % du privé sous contrat – de s'engager dans une « négociation » en vue d'aboutir à un « protocole » fixant des « critères » et des « objectifs » de mixité sociale, laquelle ne saurait aller sans mixité scolaire. Cette approche très macronienne dans l'expression semble négliger les réalités et l'enseignement catholique, avec ses plus de deux millions d'élèves, a tenu à le lui faire remarquer.

C'est ici le lieu de donner un témoignage. L'auteur de ces lignes a en effet eu l'occasion de se rendre récemment dans un établissement



(école et collège) catholique sous contrat de la région lyonnaise. Le collège accueille 560 élèves. Or, du fait de sa localisation, il reçoit nombre de scolaires d'une commune proche où n'existe aucun collège catholique. Or, il s'agit très majoritairement de jeunes musulmans.

Il suffit de parcourir classes, cours, espaces sportifs ou cantines pour se rendre compte que cela ne pose aucun problème, y compris au niveau vestimentaire. Or, l'établissement porte le nom d'une sainte catholique et chaque salle affiche un crucifix ; d'une manière générale, la pastorale chrétienne est intégrée dans les emplois du temps de la 6e à la 3e,

remplacée par un cours de culture religieuse pour ceux qui ne souhaitent pas la suivre. Ainsi donc, avec plus de la moitié de ses élèves de confession musulmane, cet établissement s'affirme ouvertement catholique (tout comme, d'ailleurs, dans les classes, se rencontrent le drapeau tricolore et le texte de *La Marseillaise*). C'est l'exemple même d'une identité affichée et pratiquée qui ne rebute aucun des élèves, au demeurant polis et souriants. Ils se trouvent tout naturellement mélangés les uns aux autres, sans besoin d'une intervention ministérielle soucieuse de « diversité » pour que cela fonctionne.

Précý



Quelques-uns des participants à la soirée de Trélon (voir ci-contre à droite).

On a plongé sous la glace

C'est dans le décor de l'ancienne manufacture verrière de Trélon (Nord), au cœur du Parc naturel régional de l'Avesnois, que s'est tenue, le vendredi 21 avril dernier, une soirée immersive qui a entraîné la centaine de spectateurs, qui s'étaient retrouvés dans l'amphithéâtre du Bol Vert, pour une plongée sous les glaces du Grand Nord.

Pour les conduire dans ce voyage, ils ne pouvaient avoir meilleur guide que Mario Cyr, plongeur et photographe sous-marin canadien, qui compte à son actif plus de quarante expéditions vers les pôles.

Mais pour introduire un grand explorateur, il fallait un grand reporter et c'est Tintin lui-même, venu en voisin de la proche Belgique, qui s'est chargé d'introduire la soirée en la personne de Dominique Maricq, ami d'Hergé et fin connaisseur de son œuvre.

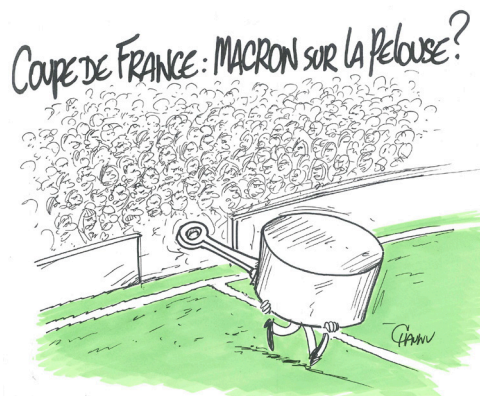
Si Tintin n'a finalement guère écrit pour la presse, il a, en revanche, vécu de nombreuses péripéties qui en font le prototype des aventuriers dans lequel bien des explorateurs ont puisé leur vocation. Pour créer son personnage, Hergé s'est inspiré de personnalités de son temps, célèbres comme le journaliste Albert Londres, l'écrivain Joseph Kessel et l'aventurier Henry de Monfreid, ou moins connus mais non moins téméraires comme Robert de Wavrin, ethnologue-explorateur, par ailleurs pionnier du cinéma belge.

Si la plupart des 23 albums de Tintin entraînent le lecteur aux quatre coins

MACRON DANS LE LOIR ET CHER



AUDIKA: SPONSOR DE LA COUPE DE FRANCE !!!



du Monde dans de folles équipées, certains sont plus intimistes comme *Les Bijoux de la Castafiore*, qui se déroule entièrement au Château de Moulinsart, preuve que l'aventure commence à côté de chez soi.

C'est un peu ce qui est arrivé à Mario Cyr, originaire de Grande-Entrée dans les Îles de la Madeleine à l'embouchure du Saint-Laurent dans la province de Québec au Canada, resté fidèle à son île où il réside toujours et qui lui a très vite inspiré le goût du voyage et de l'aventure.

C'est sous les glaces, équipé d'une caméra ou d'un appareil photographique, qu'il a choisi de vivre sa passion. De voyageur inspiré, Mario Cyr est vite devenu un lanceur d'alerte dès lors qu'il a constaté, à partir des années 1990, les effets du changement climatique, plus perceptibles dans les pôles que partout ailleurs.

En regardant son film, *Odyssée sous les glaces*, aux images impressionnantes, les spectateurs ont pu se rendre compte de cette inquiétante situation avec les fissures de plus en plus larges cisailant la banquise et l'impression d'avancer sur les eaux donnée par les convois progressant sur une glace, certes encore suffisamment épaisse, mais déjà fondue en surface.

À l'issue de la projection, nombreuses ont été les mains levées pour savoir, qui de l'avenir des Inuits privés de leurs terrains de chasse, qui du devenir des ours blancs poussés dans leurs derniers retranchements, qui de la dangerosité de la rencontre avec les animaux sauvages.

Les échanges ont pu se poursuivre ensuite dans la salle de réception autour

d'un buffet préparé par l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) du Bol Vert.

Dans l'assistance fournie, on pouvait notamment reconnaître, accompagnés le cas échéant de leur conjoint, outre les conférenciers Mario Cyr et Dominique Maricq, Philippe Collin de Merode, président des Amis du Château de Trélon, Patrice Vermeulen, dirigeant du Cabinet Vert-2Mer Conseil et Isabelle Mazurier, organisateurs de la soirée, Bernard Collin et Nathalie Gyomlai, respectivement président et directrice du Centre du Bol Vert, Joël Broquet, président délégué du Carrefour des acteurs sociaux, Bernard Mercier, président du Cercle royal Mars et Mercure de Charleroi et Denis Lamy, président de l'Association pour la protection de l'environnement et la promotion des arts et de la culture. Mickaël Hiraux, maire de Fourmies et Conseiller départemental du Nord, présent lors des conférences, n'avait pu, à regret, se joindre à la réception.

Une belle soirée de l'espace francophone (France, Belgique, Canada) alliant sensations, réflexion et convivialité qui restera dans les mémoires

Fabrice de Chanceuil

Bonne année

En raison d'un deuil familial qui m'a totalement caparé en ce début d'année, je ne me suis pas acquitté, dans le temps normalement imparti à cette activité, à l'exercice rituel, mais pour moi chargé de sens, de l'expression des vœux.

Je m'y livre aujourd'hui, en ce 1^{er} mai, Fête du Travail et aussi Fête de Saint-Joseph, patron des travailleurs.

Je le fais d'autant plus que les observateurs politiques s'accordent à reconnaître qu'Emmanuel Macron, alors qu'il a été réélu le 24 avril 2022, vient de débiter son second mandat le 17 avril 2023 avec la présentation de son programme de 100 jours qui, en toute logique, aurait dû trouver sa place à l'issue de l'élection.

De fait, avec quatre mois de retard, je me sens davantage dans la course que notre Président et ses douze mois d'errance programmatique.

La réforme des retraites agite encore les rues de nos villes en ce 1^{er} mai. C'est manifestement une réforme manquée puisqu'elle parvient à braquer l'opinion sans pour autant atteindre son objectif de sauvegarde, dans le temps, de notre système de retraite par répartition.

Sans doute aurait-il fallu, au préalable, tirer les conséquences du nouveau rapport au travail de nombre de nos concitoyens depuis la crise sanitaire. Mais à ce propos, quelles leçons a-t-on réellement retenues de cette séquence exceptionnelle ? Que n'a-t-on dit et écrit sur *le Monde d'après* qui ne devait en rien ressembler à celui d'avant. En fait, tout a recommencé au nom de la reprise puisque notre régime tant politique qu'économique ne connaît rien d'autre que les lois du marché. L'État s'est portant doté d'un Haut-Commissariat au plan mais bien fort celui qui pourrait dire ce qu'il a produit depuis sa création. Il en sera sans doute de même du Conseil national de la

refondation dont les conclusions rejoindront, vraisemblablement, celles du débat national consécutif à la crise des Gilets jaunes, à savoir le néant.

Il est d'ailleurs symptomatique que la nostalgie du Conseil national de la résistance coïncide avec le détricotage systématique de son programme. Pour en revenir à l'affaire des retraites, il faut néanmoins savoir que la régime adopté en 1945 l'était à une époque où il y avait 4 actifs pour 1 retraité contre 0,4 actif pour 1 retraité aujourd'hui. Pour conserver le système, sauf à s'en remettre à une immigration massive dont on connaît déjà les limites et surtout les risques, il n'y a pas d'autre solution qu'une relance de la natalité grâce à une politique de la famille et plus généralement un accueil favorable à la vie. Cela n'est malheureusement pas dans la tête, ni de nos manifestants ni de nos gouvernants, qui veulent inscrire dans la Constitution un droit à l'avortement qui prive déjà chaque année notre pays de 220 000 vies qui sont autant de futurs cotisants en moins.

Oui, l'écologie est une urgence, mais une écologie humaine et intégrale.

Il n'y a pas de vœux plus prioritaire que celui-là à exprimer, que l'on soit le 1^{er} janvier ou le 1^{er} mai.

Bonne année à tous.

Fabrice de Chanceuil

Intérêt général et démocratie directe

L'intérêt général c'est ce qui est pour le bien public. C'est la capacité d'individus de transcender leurs

appartenances et leurs intérêts personnels pour exercer la liberté suprême de former ensemble une société politique.

C'est par exemple le contrôle de la loi et des droits. La démocratie c'est une forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple. Le peuple c'est nous, incarné par des élus de toutes catégories, outre les juges piliers de l'État de droit. Il est représenté au parlement. Actuellement sans majorité absolue puisque les électeurs – ceux qui vont voter – l'ont voulu ainsi. De quoi se plaint-on ? La nation est une multitude d'hommes et de femmes vivant dans le même État et sous les mêmes lois et partageant des valeurs et un destin communs. C'est un pour tous. Le collectif prime.

On entend par démocratie directe la volonté d'un individu lambda, d'un citoyen non élu non responsable de quoi que ce soit, d'être écouté obligatoirement et que l'on fasse ce qu'il veut. Sinon il fait la grève et perturbe le pays, il casse symboliquement ou non, ou proteste sans fin pour faire céder celui ou celle qui est devenu son ennemi, pas un citoyen comme lui. Il rejette toute représentation et le rapport de force ne doit aller que dans son sens.

Sinon il boude et fait une dépression nerveuse. La démocratie c'est lui. Pas encore la république car au moins une personnalité insoumise pense que c'est elle et l'a préemptée. Un seul ou quelques-uns seraient-ils nombreux sont supérieurs à la collectivité. C'est tous pour un. Le singulier l'emporte.

Sous l'impulsion du président de la république élu au suffrage universel, le gouvernement a été nommé pour proposer des réformes. À défaut c'est l'immobilisme qui fait régresser. Le choix des réformes appartient à l'exécutif qui doit certes entendre la base mais qui ne peut suivre ce qui est demandé par les uns et les autres et qui fait consensus total et enthousiasme. On n'y arriverait jamais sachant que par les droits acquis qui n'ont plus tous de signification on ferait du surplace. Même les intérêts particuliers varient et le monde comme la société bougent. Il faut s'adapter si on ne veut pas être dépassé. Aucun sujet ne doit être tabou en République. On peut tout dire et discuter mais pas n'importe comment par insultes ou désordre en montant les uns contre les autres, ou en créant la chienlit. Personne ne détient la vérité.

Chacun a son opinion sur la réforme des retraites que les spécialistes y compris du monde salarié considèrent comme indispensable. Mais on diffère sur la technique et la méthode. J'observe que les locaux du Conseil constitutionnel qui est la barricade de l'arbitraire ont dû être protégés par les forces de l'ordre. Une partie du peuple attaque une institution. Est-ce bien démocratique d'agir ainsi ? Un juge ne délibère pas avec un revolver pointé sur sa tempe serait-il un pistolet à bouchons. C'est une erreur majeure de vouloir faire entrer l'opinion publique dans le prétoire. Le droit ne se fait pas en fonction des sondages. Le Parlement fait la loi et la Constitution a été approuvée par référendum.

Sinon c'est la porte ouverte à toute aventure.

Interdire l'expression de personnalités ou de ministres est une conception curieuse de la liberté d'expression valeur essentielle de la démocratie. Sans elle c'est la caractéristique d'une dictature qui là vient de la base.

Dans un procès historique le président de la juridiction répondait aux avocats, dont le célèbre M^e Labori, qui voulaient des précisions : « *la question ne sera pas posée* » ! Ne discuter que sur ce que l'individu souhaite et tout faire pour que des avis divergents ne s'expriment pas notamment dans l'université c'est tuer le débat public et ne fait pas disparaître le problème qu'il faut régler ensuite en urgence et dans le conflit. C'est donc contre-productif. Vouloir imposer ses certitudes à un résultat identique. Ni la rue ni les minorités ne peuvent avoir raison dans une démocratie représentative et dans un État de droit. Le monopole de la vérité ou de l'intérêt général n'existe pas.

Je suis comme tout le monde. Je vis avec des lois et des débats qui ne me conviennent pas. Je m'adapte et j'attends qu'une éventuelle majorité politique prenne des décisions qui me plaisent. Je peux attendre longtemps mais c'est la démocratie : faire vivre des contraires et respecter l'autre. La violence verbale ou psychologique ou physique est intolérable. On entend que tous ceux qui ne disent pas comme moi sont racistes, fascistes ou des privilégiés voire riches terme désormais infamant. C'est un argument très pauvre, on tombe très

bas. Le drapeau noir flotte sur la marmite. Toto tiré au sort dans une convention citoyenne, non merci.

Et j'use d'un outil démocratique formidable envié par beaucoup de peuples : je ne m'abstiens pas, je suis un stakhanoviste de l'élection. Je ne m'exprime que si j'ai voté. Sauf erreur de ma part il y a moins de 10 % des salariés qui votent lors des élections professionnelles. Le président de la République a été élu par moins de 50 % du corps électoral. Où étaient les autres, les citoyens qui exigent la démocratie directe et qui protestent actuellement. Est-ce bien responsable pour ceux qui voient un déni de démocratie partout ? Et comment peut-on soutenir qu'on a voté pour le président pour faire barrage à une candidate dont les électeurs sont nos égaux donc honorables. Comment soutenir que M. Macron – que je ne défends pas il le fait très bien lui-même – a les mains liées implicitement. Quelle main ? la droite ou la gauche ? La démocratie ne confère pas un mandat impératif.

Prenons les casserolades pour ce qu'elles sont : des concerts sans paroles par des artistes de rue, intermittents de la démocratie qui se donnent en spectacle croyant être applaudis. Ils font un four bruyant certes mais n'apportent rien.

Après un retrait il y a un vide. C'est dérisoire et pathétique. Notre démocratie mérite mieux. Croit-on qu'une Nation a besoin d'un orchestre cacophonique pour donner le « la » de la musique à suivre, exécutée par la grande formation des sages constitutionnels ?

Christian Fremaux

■ **Grande-Bretagne** : Le couronnement du roi Charles III et de la reine consort Camilla aura lieu à l'abbaye de Westminster le 6 mai devant environ 2000 invités. Il sera précédé par « La procession du roi », dans un carrosse tiré par six chevaux, sur environ 2 km de rues bondées, depuis le palais de Buckingham, et suivi par la procession du retour, sur le même chemin, et de l'apparition de la famille royale au grand balcon du même palais. Le 7 mai aura lieu le « Grand déjeuner du couronnement » avec des pic-niques dans les rues. La plupart des grandes chaînes de télévision du monde entier diffusent les cérémonies en direct. Un « concert des stars » aura lieu au château de Windsor, retransmis par la BBC. Le 8 mai sera également férié et comportera de nombreuses festivités à thèmes souvent caritatifs.

■ **Syrie** : Abou Hussein al-Qourachi, leader de l'État islamique, s'est fait exploser, le 1^{er} mai, lors d'une opération organisée par les services secrets turcs dans un village de la province d'Afrine. Le précédent chef était mort le 30 novembre dernier.

■ **Italie** : Le gouvernement s'est réuni le 1^{er} mai pour supprimer le « revenu de citoyenneté » et le remplacer par un « chèque inclusion » réservé aux personnes faisant la preuve qu'elles ne peuvent pas travailler. Le revenu de citoyenneté a coûté 8 milliards d'euros en 2022. Le chèque inclusion est prévu pour coûter 5,4 milliards. 2,1 milliards d'allègement de charges sociales seront proposées aux entreprises embauchant d'anciens titulaires du revenu de citoyenneté et les conditions des CDD sont assouplies.

■ **États-Unis** : Joe Biden, 80 ans, a annoncé le 25 avril qu'il allait briguer un second mandat avec la même vice-présidente Kamala Harris, 58 ans.

■ **Microsoft** : L'autorité britannique de la concurrence (CMA) a refusé, le 26 avril, le rachat de l'éditeur américain de jeux Activision Blizzard par Microsoft pour 69 milliards de

Hongrie

Le pape François a effectué un voyage à Budapest du 28 au 30 avril. Voyage apostolique – à la rencontre notamment des 12 000 jeunes Hongrois réunis au complexe sportif 'Papp László' l'après-midi du 29 avril – et qu'il serait donc inexact de réduire à sa seule dimension politique. Cependant, ce pays de moins de 10 millions d'habitants, où les catholiques ne sont que 39 %, focalise bien des attentions et des tensions politiques, de par son Histoire et ses positionnements actuels. Pour faire bref, la Hongrie, sa superbe capitale et sa langue, si complexe dit-on qu'elle fait de ses locuteurs de faciles polyglottes, conserve la fierté de son rôle impérial dans l'Empire austro-hongrois (l'ambassadeur de Hongrie en France est un archiduc, arrière-petit-fils du dernier empereur et roi), fracassé au sortir de la guerre de 14. Elle y a perdu des territoires millénairement peuplés de Hongrois et qui ont été absorbés par plusieurs de ses voisins. Tandis qu'elle restait une société diverse avec de fortes minorités ethniques et religieuses...

Le gouvernement conservateur de Viktor Orban, au pouvoir depuis 2010, après un premier épisode de 1998 à 2002, a instrumentalisé le christianisme, c'est indéniable, même si Orban lui-même, protestant marié à une catholique, aurait connu une conversion personnelle en 1993. On se souvient qu'il s'était braqué contre le mouvement d'immigration massive de 2015, où il fit dresser

des barbelés à la frontière avec la Serbie. Les institutions européennes et le Pape avaient condamné ce renfermement sur soi-même, d'autant plus, en ce qui concerne l'Union européenne, que Viktor Orban avait abandonné certains des dogmes libéraux de ses débuts politiques, pour une reprise en mains par l'État d'un certain nombre de leviers économiques. Qui plus est, la Hongrie comptait – et compte d'ailleurs toujours – sur la Russie pour satisfaire ses besoins énergétiques et, du coup a refusé d'envoyer des armes à l'Ukraine, contrairement à d'autres pays de l'Union européenne... Mais, depuis le début de la guerre en Ukraine, la Hongrie, qui partage une frontière de 103 km avec l'Ukraine, a accueilli jusqu'à deux millions de réfugiés de guerre. Proportionnellement, aucun autre pays européen ne peut tenir la comparaison. Même si la très grande majorité de ces réfugiés est repartie, ailleurs, ou rentrée chez elle... Il est vrai qu'en 2015, les demandeurs d'asiles étaient syriens ou subsahariens musulmans, et en 2022, chrétiens orthodoxes ou catholiques...

Le Pape, le 29 avril, dans un discours devant le Premier ministre hongrois, a fait un éloge orienté de la Constitution hongroise, qui « est véritablement évangélique, contrecarrant une certaine tendance, parfois justifiée au nom des traditions et même de la foi, à se replier sur soi-même ». Appel martelé encore plus fortement de la messe du dimanche 30 avril, derrière le Parlement, avec 50 000 assistants : « C'est triste et douloureux de voir des portes fermées :

les portes fermées de notre égoïsme, de notre indifférence à l'égard de ceux qui souffrent, de ceux qui sont étrangers, différents, migrants, pauvres. S'il vous plaît : ouvrons les portes ! » Chacun a compris ce que le Souverain Pontife voulait dire, et que cela ne risquait pas non plus de faire changer Viktor Orban d'avis sur ses premiers devoirs.

Frédéric Aimard

Hongrie

Le pape François aime surprendre son monde, c'est-à-dire la planète entière. Alors qu'il néglige de visiter les pays européens, il vient de se rendre en Hongrie pour la deuxième fois. Il est vrai que le premier déplacement, en 2021, avait été si bref qu'il avait pu être considéré comme une rebuffade à l'égard d'un Viktor Orban considéré à la sauce bruxelloise comme un populiste anti-migrants. Mais les relations entre Budapest et le Vatican se sont apaisées et, en avril 2022, lors d'un déplacement privé du Premier ministre hongrois, le pape l'avait remercié pour son accueil des réfugiés ukrainiens – deux millions sont effectivement passés par le pays, même s'ils n'y sont pas restés.

La guerre en Ukraine a en effet changé la donne. On sait que Budapest, très dépendant des importations d'hydrocarbures russes, maintient une position ambiguë, en se gardant de critiquer le président russe, en refusant d'envoyer des armes à Kiev et en fustigeant les sanctions européennes contre Moscou, bien que les ayant

voûtées. Viktor Orban, tr s populaire dans son pays, sait jusqu'o  ne pas aller trop loin, notamment pour continuer   b n ficier des fonds europ ens tout en restant l'objet de diverses critiques des instances de l'Union europ enne.

En tout cas, les propos du pape d non ant les horreurs de la guerre et se demandant « o   taient les efforts cr atifs pour la paix » ont  t  appr ci s   Budapest. Le Souverain Pontife a appel  au cessez-le-feu tout en condamnant l'agression russe en Ukraine. Et l , il a eu une double affirmation sans ambigu t  : « *dans ce moment historique, l'Europe est fondamentale* » et « *il est donc essentiel de retrouver l me europ enne* ». De cette mani re, Fran ois ne se situe pas au niveau d'Emmanuel Macron martelant   Viktor Orban re u   l' lys e le 13 mars dernier qu'il fallait respecter les « valeurs europ ennes », c'est- dire la politique  dict e   Bruxelles. M me si Fran ois a reparl  des migrants, il appara t  vident que sa conception de l'Europe remontant en fait   son christianisme a plu dans ce pays situ  au c ur du continent.

Si peu int ress  qu'il se montre par les racines chr tiennes de l'Europe,

le pape sait que la Hongrie constitue un des meilleurs exemples de ces r gions encore mouvantes qui, aux alentours de l'an 1000, ont trouv  dans le christianisme l'expression et la raison de leurs identit s. On en garde comme exemples le roi saint  tienne (975-1038) et, de la m me dynastie, sainte  lisabeth de Hongrie (1207-1231) et sa ni ce sainte Marguerite de Hongrie (1242-1271). Plus r cemment, son dernier roi, l'empereur d'Autriche Charles (1887-1922), a  t  d clar  bienheureux en 2004.

Fran ois n'avait-il pas ouvertement regrett , en 2014   Strasbourg, que, « en bien des endroits grandissait l'impression g n rale d'une Europe fatigu e et vieillie, st rile et sans vitalit , o  les grands id aux qui ont inspir  l'Europe semblent avoir perdu leur force attractive » ?

Jean  t vena x

L' ge du capitaine

Joe Biden a annonc  le 25 avril sa candidature   un second mandat en 2024. N  le 20 novembre 1942, il aura alors 82 ans. Il quitte-

rait la Maison Blanche   86 ans sonn s, l' ge du Pape actuel, Fran ois, n  17 d cembre 1936.

Est-ce l' ge qui fait d bat ? Son opposant vraisemblable, Donald Trump, n'a que trois ans et demi de moins que lui. N  le 14 juin 1946, il aurait 82 ans lorsqu'il terminerait son mandat s'il  tait  lu en 2024. L'Am rique une g rontocratie ? L' ge moyen des  lus au Congr s augmente  galement alors m me que la population am ricaine, notamment sous l'effet de l'immigration, rajeunit : l' ge moyen y est de 38, 8 ans contre 42,4 en France o  il est en augmentation sensible.

Biden est un fin politique. Il sait que s'il n'avait pas annonc    ce stade sa candidature, il ruinait les derniers dix-huit mois de son mandat. Il n'aurait plus  t  cr dible. Tant que la menace Trump existe, il reste le recours. Le bilan  conomique n'est pas mauvais. Biden n'a donc pas trop   s'en faire.

Alors que l'on ne donnait pas cher de ses capacit s il y a deux ans, il a surpris en bien. L'attention s' tait alors port e sur le profil de la vice-pr sidente Kamala Harris. Elle a plut t d  u, sans doute parce que trop d'attentes avaient  t 

plac es en elle. En cas de renouvellement du mandat, elle continuera d' tre la roue de secours sans avoir pu s'affirmer. Elle permet au pr sident de tenir   distance l'importante aile gauche du parti d mocrate qui aspire   une rel ve de g n ration.

La situation pourrait  voluer si Trump  tait  cart  de la course par l'accumulation des charges qui p sent sur lui. Comme les  lections de mi-mandat en novembre dernier l'ont d j  d montr , quand les candidats r publicains les plus trumpis s avaient mordu la pouss re, Trump repr sente un handicap pour le parti qui n anmoins pourrait difficilement se couper totalement de lui. La principale qualit  reconnue   Biden pourrait alors s'av rer une faiblesse : avoir r tabli l'honorabilit  de l'institution pr sidentielle, la d cence, la civilit , et une certaine pr visibilit  dans l'ordre international. Biden pourrait vite appara tre gris, terne, sans charisme, ennuyeux – ce qu'il est d j  pour la plupart y compris parmi ses partisans. Le « pr sident normal » n'inspire pas de passion durable.

Dominique Decherf

La Nation Fran aise

directeur de la publication : Fr d ric Aimard

R daction-administration
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

 dit  par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N  TVA intracommunautaire FR21418382149
ISSN 2967-2988 - marque d pos e   l'Inpi.
Imprim  par nos soins.

Abonnement num rique : 1 an = 20 euros
  l'ordre de Spfc-Acip.
Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RS3C000>

dollars. Elle considère qu'une telle fusion mettrait en péril la concurrence pour les « jeux en nuage » (*cloud gaming*) déjà contrôlés par Microsoft à hauteur de 60 à 70 % dans le monde entier. L'Union européenne donnera son avis sur le même sujet le 22 mai. Aux États-Unis, la fusion est également examinée par les autorités de la concurrence et une procédure antitrust est prévue à propos de Microsoft à partir du 2 août. De nombreuses autorités nationales de la concurrence doivent encore donner leur avis. Par exemple, celle d'Ukraine a donné un avis favorable le 28 avril... Microsoft a signé, ce même 28 avril, pour dix ans un accord de partenariat avec la plateforme européenne de jeux en nuage Nware.

■ **Turquie** : La première centrale nucléaire civile turque, dans la baie d'Akkuyu sur la Méditerranée, à 80 km de la ville de Mersin, a été inaugurée le 28 avril, en l'absence du président Recep Erdogan, victime d'une grippe intestinale. Le président russe Vladimir Poutine était présent par visio-conférence. Elle a été en effet conçue et mise en œuvre, depuis 2015, par le géant russe du nucléaire Rosatom, avec le financement de banques russes. Son raccordement au réseau est prévu pour le centenaire de la République turque en octobre 2023.

■ **Bioéthique** : Un tribunal de La Haye a interdit, par un arrêt du 28 avril, à un homme de 41 ans, qui donnait son sperme à des couples en mal d'enfant, de continuer son activité, sous peine de 100 000 euros par infraction. Il est déjà le géniteur identifié d'au moins 550 enfants.

■ **Mer** : La navigatrice sud-africaine Kirsten Neuschäfer, 40 ans, a remporté, le 27 avril aux Sables d'Olonne, après 235 jours de navigation à bord de son petit monocoque, la Golden Globe Race (16 concurrents). Elle est la première femme à remporter une course à la voile autour du monde en solitaire (sans aucune instrumentation moderne).

■ **Informatique** : Trois jeunes informaticiens français, Clément Delangue, Julien Chaumond et Thomas Wolf, qui ont fondé la start-up Hugging Face (valorisée à 2 milliards de dollars) à New York en 2016, annoncent, ce 25 avril, avoir développé HuggingChat la première plateforme d'intelligence artificielle conversationnelle dont les sources sont publiques. Ce nouveau concurrent de ChatGPT affirme également respecter l'anonymat de ses utilisateurs et de leurs données.

■ **Burkina Faso** : Les 150 villageois qui ont été massacrés le 23 avril dernier dans un village du nord (Karma, province du Yatenga), semblent, selon tous les premiers éléments de l'enquête, bien avoir été victimes des forces armées régulières lors d'une « expédition punitive ». Celles-ci souhaitent venger six soldats et 34 supplétifs tués lors d'une attaque djihadiste dans un village près de la ville de Ouahigouya. Pour ces éléments armés, il y a collusion entre djihadistes et villageois.

■ **Ukraine** : Un dépôt d'essence du port de Sébastopol a été partiellement détruit par l'incendie causé par des drones ukrainiens le 29 avril.

■ **Kenya** : Au moins 110 adeptes de l'Église Internationale de Bonne Nouvelle, dont une majorité d'enfants, se sont laissés mourir de faim, ou par asphyxie, dans une forêt du sud-est du pays. On parle du « massacre de Shakahola ». Deux pasteurs ont été déferés devant les tribunaux car on les soupçonne d'avoir prôné un dangereux « jeûne pour faire revenir Jésus ». Le Kenya, pays d'environ 50 millions d'habitants à 85 % chrétiens, compterait 4000 dénominations protestantes indépendantes...

■ **Échecs** : À Astana, le joueur chinois Ding Liren, 30 ans, est devenu, le 30 avril, champion du monde des échecs en battant le champion russe Ian Nepomniachtchi, 32 ans.

■ **Disparition** : Le chanteur américain Harry Belafonte est mort le 25 avril à 96 ans.

Clap de fin

Vous serez peu nombreux à avoir la primeur de cette « information ». Puisqu'il vous aura fallu figurer parmi les destinataires – voire les très rares et très méritants abonnés ayant payé, et à qui nous n'exprimerons jamais assez notre reconnaissance émue – de ce bulletin qui a repris, pour une trop brève saison, le beau titre de *La Nation Française*, et puis avoir lu ce numéro au moins jusqu'à cette page 10 : « *happy few* ». Enfin peut-être pas tellement happy, mais avec la consolation que cette tristesse éventuelle ne concernera que si peu de monde, qu'elle ne mérite pas d'être prise très au sérieux. Donc, **nous décidons de « suspendre » la publication dudit bulletin**. En tout cas, nous renonçons pour l'instant à assurer une publication régulière. Faute d'avoir la certitude d'être lu. Faute d'avoir un nombre d'abonnés minimum. Bien des journaux n'ont pas aligné autant de semaines d'affilée. Il n'y a donc pas de quoi avoir honte. Les entreprises de presse ont toujours été parmi les plus risquées et les plus fragiles. S'il en avait été besoin, nous aurions démontré une certaine capacité de faire quelque chose qui aurait du sens, un certain sens. Mais cela, nous l'avons déjà démontré amplement en d'autres temps et d'autres lieux. Aucune amertume à avoir donc ce jour.

Dire pourquoi nous mettons ce petit projet-ci en veilleuse, nous obligerait peut-être à préciser ce que nous aurions voulu démontrer et proposer à certains interlocuteurs. Mais à quoi bon ? Nous pensions que peut-être cela se comprendrait naturellement, ou bien que nos différents appels du pied, voire coups de pied, à tel ou tel interlocuteur auraient un effet quelconque, favorable ou non. Mais, passé un certain niveau de déréliction sociale, et l'âge venu, il n'y a plus tellement d'amis, plus tellement de réaction possible. Nous le savons tous. D'autres consolations nous tendent les bras.

Quant au bulletin de l'Acip, qui est une autre de nos productions, et que certains d'entre vous connaissent bien, il a encore quelque temps devant lui, en fonction de l'intérêt vérifié qu'il continuera à trouver auprès de ceux à qui il est destiné. Il ne s'agit pas de faire des mystères, mais *a priori*, ceux qui doivent savoir de quoi je parle, le savent. Quant aux autres, ça ne les concerne pas, à moins qu'ils veuillent en savoir plus et alors je suis à leur disposition.

Frédéric Aimard

LA NATION FRANÇAISE

Sommaire du n° 29 : Page 1 : Occuper le terrain. P. 2 : Ascension. – Délinquance : le ras-le-bol des agriculteurs et éleveurs – Mauvaise note. P. 3 : Lectures.. – P. 4 : Liberté d'enseignement et diversité.. P. 5 : On a plongé sous la glace – L'humeur noire de Chaunu.. P. 6 : Bonne année – Intérêt général et démocratie directe. P. 8 : Hongrie (1 et 2). – P. 9 : États-Unis : l'âge du capitaine. P. 10. : Clap de fin. P. 11 : Exonérations et tyrannie fiscales – P. 12 : Théâtre : « La Mousson d'été »

Plus il y a de citoyens exonérés d'impôt, plus le risque de tyrannie fiscale existe

par Jean-Philippe Delsol, avocat, fiscaliste,
président de l'Institut de recherche économique et fiscale (Iref)

Emmanuel. Macron ne sait plus comment honorer sa promesse électorale de baisser les droits de succession. Pourtant, les contribuables sont exaspérés. Un sondage Harris réalisé à la demande du Conseil des prélèvements obligatoires a montré que les trois quarts des Français estiment que les impôts sont trop lourds, et 69 % sont insatisfaits du système fiscal. Pour masquer le ras-le-bol fiscal à peu de frais, Bercy va lancer une campagne de communication sur le thème « *En avoir pour mes impôts* » afin d'expliquer à quoi servent nos impôts et demander leur avis aux contribuables. Gageons que cette action médiatique n'augmentera guère le consentement à l'impôt qui est au plus bas en France.

Pas de démocratie sans consentement à l'impôt

Pourtant, ce consentement est à l'origine de toute démocratie et lui est consubstantiel. La démocratie anglaise a connu ses prémices en 1215 lors de la signature par Jean sans Terre et ses barons de la *Magna Carta*, la Grande Charte dont l'article 12 disait : « *Aucun impôt ou aide ne sera imposé sans le consentement du Conseil Commun de notre Royaume* ». Le roi fran-

çais Philippe IV le Bel suivit l'exemple en convoquant les premiers États généraux du Royaume en 1302 pour qu'ils lui permettent de lever l'impôt. Le premier consentement à l'impôt a été donné par les représentants naturels des territoires du souverain. Il faut désormais, bien entendu, qu'il soit accordé par les élus, mais aussi qu'il soit largement partagé par les contribuables. Ce qui n'est plus le cas.

Dans la France d'aujourd'hui, il ne peut plus y avoir de consentement à l'impôt alors que plus de 56 % des Français – et peut-être plus demain avec les projets de Mme Borne – ne payent pas d'impôt sur le revenu, qu'ils ont presque tous été exonérés de taxe d'habitation et que moins de 0,5 % des foyers payent l'IFI. Certes, tous payent de la TVA, mais ils ne le savent pas ou guère. Et alors que les élus manient plus volontiers la démagogie que la raison, il est facile de trouver une majorité qui ne paye pas l'impôt et de le faire payer en revanche, sans limite, aux autres. Il ne s'agit plus d'un impôt consenti, mais d'un impôt forcé contre lequel ceux qui doivent l'acquitter, des forçats fiscaux, sont susceptibles de se révolter.

Pour obtenir le consentement à l'impôt certains proposent que les contri-

buables puissent bâtir eux-mêmes le budget de l'État en indiquant, sur un espace dédié en ligne, les ressources et les dépenses publiques qu'ils souhaitent, dûment hiérarchisées, dont le Parlement n'aurait plus qu'à faire la synthèse. Un tel système relève d'une douce, mais dangereuse, utopie autant que la solution des essayistes Peter Sloterdijk et Hubert Étienne d'un « don démocratique » consistant à rendre volontaire une partie de l'impôt.

Le consentement serait mieux obtenu si l'impôt direct concernait les revenus de tous les Français. Un impôt proportionnel sur tous les revenus – une flat tax –, à un taux raisonnable (15 % ?) aurait ce mérite, quitte à accepter des abattements de base pour que les plus bas revenus payent un taux réduit, mais de 1 ou 2 % minimum de façon à participer à ce titre aux ressources publiques. En convenant par ailleurs que les deux taux, minimum et normal, soient liés de façon que l'un et l'autre soient toujours augmentés ou réduits du même pourcentage.

La solution suisse

Parallèlement, la France pourrait aussi s'inspirer de la Suisse dont la Constitution fédérale prévoit que le peuple soit appelé réguliè-

rement, tous les 15 ans, à renouveler, ou non, le droit de la Confédération de percevoir l'impôt fédéral direct – IFD – et la TVA qui constituent les 2/3 des ressources de la Confédération. La dernière autorisation du principe même de l'impôt a été votée en 2018, pour une période courant de 2021 jusqu'en 2035 où elle devra être renouvelée.

Par ailleurs, la Constitution prévoit également les taux maxima de l'impôt :

Art. 128. La Confédération peut percevoir des impôts directs, a/ d'un taux maximal de 11,5 % sur les revenus des personnes physiques, b/ d'un taux maximal de 8,5 % sur le bénéfice net des personnes morales ;

Art. 130. La Confédération peut percevoir une taxe sur la valeur ajoutée, d'un taux normal de 6,5 % au plus et d'un taux réduit d'au moins 2,0 %, sur les livraisons de biens et les prestations de services, y compris les prestations à soi-même, ainsi que sur les importations.

En ajoutant qu'il existe un « frein à la dépense » selon lequel les ressources et les dépenses du budget doivent en principe être équilibrées (article 126), les contribuables sont garantis contre tout excès et leur consentement à l'impôt y est plus facile.

J.-Ph. D.

La Mousson d'été

par Guillaume
d'Azémar de Fabrègues

Été 2023 : du 24 au 30 août, à Pont à Mousson, sur la Moselle entre Metz et Nancy, à 10 minutes de Lorraine TGV, la Mousson d'Été accueille et promeut les nouvelles écritures dramatiques. Spectacles, université d'été, ateliers amateur intensif et pré-ados. Une belle destination pour finir l'été entre amateurs de théâtre.

Fondée en 1995, l'association La Mousson d'été est une structure de promotion des nouvelles écritures dramatiques. Ses actions de valorisation du théâtre contemporain rayonnent depuis l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, siège historique de l'association, en direction de la région Grand Est, sur le territoire national et à l'international.

En 2022, Véronique Bellegarde a été nommée directrice artistique de La Mousson d'été, pour 4 ans.

La Mousson d'été est un festival de découverte et de promotion des nouvelles écritures théâtrales. Pendant huit jours, cet événement propose des spectacles joués en salle et hors les murs sur tout le territoire Grand est, des mises en espace, des conférences et des ateliers mettant en lumière le travail d'autrices et d'auteurs dramatiques venu.e.s de France, d'Europe et du monde entier. Cet événement s'appuie aussi sur son université d'été pour former des professionnel.le.s aux nouvelles écritures théâtrales.

Pendant les huit jours de la Mousson d'été, l'Abbaye des Prémontrés ouvre ses portes aux écrivains dramaturges, aux metteurs et metteuses en scène, aux universitaires, aux comédien-ne-s et au public qui viennent y écouter le théâtre d'aujourd'hui. Lectures, mises en espace de textes inédits ou traduits pour la première fois en français, conversations et spectacles : son programme riche et varié offre à tout un chacun



un vaste panel de découvertes autour des nouvelles écritures dramatiques. Son Université d'été offre un dispositif unique en France de formation aux écritures contemporaines, durant cinq jours d'immersion au cœur de la programmation.

Les Rencontres théâtrales internationales de la Mousson d'été ont inscrit au fil des éditions la ville de Pont-à-Mousson, située au cœur du Grand Est, sur la cartographie internationale des nouvelles écritures dramatiques. En transformant pendant une semaine l'Abbaye des Prémontrés en laboratoire de la création contemporaine, la Mousson d'été porte la parole des dramaturges de notre époque et propose un espace unique de dialogue et d'échanges entre curieux, passionnés et professionnels de la discipline.

La Mousson d'été s'appuie sur son Université d'été, dispositif unique en France, pour former des étudiants, enseignants, médiateurs et professionnels aux nouvelles écritures théâtrales. Ses 75 stagiaires, en résidence pendant six jours sur le

site de la manifestation, développent un lien fort avec les textes programmés, dont elles et ils peuvent se faire le relais dans le cadre de leur pratique professionnelle. ■

Artistes invité.e.s (liste non définitive)

Tamara Al Saadi, Eric Berger, Jacques Bonnaffé, Marie-Sohna Condé, Sébastien Eveno, Jade Fortineau, Hervé Legeay, Céline Milliat-Baumgartner, Cathy Min Jung, Charlie Nelson, Julie Pilod, Lola Roy, Philippe Thibault, Laurent Vacher, Gérard Watkins....

Retrouvez Guillaume d'Azémar de Fabrègues, l'homme qui va au théâtre presque tous les jours – et qui y emmène ses enfants (qui donnent aussi leur avis parfois, comme c'est le cas ici) –, sur son blog : <https://jenaiquunevie.com/>